

DECLARATION DE CONFORMITE AU CONTACT ALIMENTAIRE

L'exploitant, établi en France :

Medicom SAS
Boulevard de la Chanterie
49124 Saint Barthélemy d'Anjou
France

déclare que les produits objets de la présente déclaration, décrits ci-dessous :

Lavettes lavables en non-tissé ajouré Pro Surface Extra

Référence produit	Couleur	Dimensions	Grammage
20.891	Bleu	32 x 50 cm	80 g/m²
20.892	Jaune		
20.893	Rose		
20.894	Vert		
20.895	Blanc		
20.891B	Blanc	34 x 40 cm	
20.892B	Bleu		
20.893B	Jaune		
20.894B	Rose		
20.895B	Vert		

appartenant à la famille des matériaux : 50 % fibres de viscose et 50% fibres de polyester en spunlaced ajouré

sont conformes aux dispositions suivantes :

- **Règlement (CE) 1935/2004** concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires et abrogeant les directives 80/590/CEE et 89/109/CEE
- **Règlement (CE) 2023/2006** relatifs aux bonnes pratiques de fabrication (BPF) des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires
- **Règlement (CE) 10/2011** concernant les matériaux et objets en matière plastique destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires

Cette déclaration de conformité a été établie sur la base des éléments suivants :

- Déclarations des fournisseurs de matières premières (composant le matériau objet de la déclaration) et/ou le(s) fabricant(s) réalisant une ou plusieurs opérations de transformation
- Analyses des migrations globales inférieures à 10mg/dm² (simulants A – B – substituants D2)
- Analyses des substances sujettes à restriction (dont les migrations spécifiques) inférieures aux LMS
- Maintien des propriétés organoleptiques des denrées en contact avec le produit

Les références listées ci-dessus, sont aptes au contact alimentaire avec **tous types de denrées sans restriction particulière.**

A toutes fins utilisées nous déclarons que les produits objets de cette déclaration ne contiennent pas de bisphénols A.

Consignes de stockage : stocker les produits dans leur emballage d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil, dans un endroit frais, sec et aéré.

Cette conformité s'entend sous réserve du respect des conditions de stockage, de manutention et d'utilisation préconisées par Medicom SAS en tenant compte des caractéristiques particulières du produit. En cas de changement des propriétés physico-chimiques des denrées alimentaires en contact avec le produit, de modification desdites denrées, de modification des conditions de contact (température, durée...), l'utilisateur doit s'assurer de la continuité d'aptitude à l'usage du produit.

Cette déclaration est établie en application de l'article 16 du règlement 1935/2004/CE, ainsi que du décret n°2008/1469 du 30/12/2008 modifiant le décret n°2007-766 portant application du code de la consommation en ce qui concerne les matériaux et les objets destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires.

Cette déclaration est valide pour une durée de 2 ans. Elle sera renouvelée préalablement dans le cas où la conformité à ce qui précède n'est plus assurée.

Signé pour le compte de : Sandrine ENGELS, Présidente Medicom Europe

Nom : Yannick CHEVALIER

Lieu d'établissement : Saint Barthélemy d'Anjou

Fonction : Directeur Europe Qualité, Réglementaires et R&D

Date d'établissement : 2026-02-26

Signature :

